

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 45ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national de la République de Maurice**

**Genève, le 24 janvier 2024**

Monsieur le Président,

Le Niger souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de Maurice et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le Niger salue les efforts de coopération de Maurice avec les mécanismes des droits de l’homme, comme le témoigne une contribution volontaire de 10 000 dollars américains au Fonds d’affectation spéciale pour l’appui de la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l’homme et une contribution volontaire de 1 400 dollars américains au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme.

Dans un esprit de dialogue constrictif, le Niger recommande à Maurice de :

1. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. Solliciter si besoin est, l’assistance technique de ses partenaires internationaux pour mettre en œuvre effectivement la loi sur les enfants et assurer un bon fonctionnement du tribunal pour enfants récemment créé.

Enfin, le Niger souhaite à la délégation de Maurice un examen couronné de succès.

Je vous remercie